CDI... Citer ses sources et rédiger une bibliographie

Pourquoi citer ses sources ? - Par respect du droit d'auteur
- Pour pouvoir retrouver le document utilisé
- Pour prouver ce que vous annoncez

Vous avez le droit de recopier de très courts extraits des documents à condition de les placer entre guillemets et de citer les références. Le plagiat est un délit.

- ✓ Citer ses sources, c'est donner les **références bibliographiques des documents utilisés**, que ces documents soient sur support papier (livres, périodiques) ou sur support numérique (sites web, pages de sites), qu'ils se présentent sous forme de textes ou de documents iconographiques (photographies, peintures…).
  Les références bibliographiques fournissent les **éléments d'identification du document**.
  Ces éléments sont présentés selon un **ordre précis** :
  L'auteur, le titre, la mention d'édition, la date du document.

- ✓ Rédiger une **bibliographie**, c'est faire la liste de l'ensemble des références bibliographiques des documents que vous avez consultés.
  Elle se présente sous forme d'un document autonome ou annexe à un document. Elle est soumise à des normes d'écriture. Une **sitographie** est la liste des références de documents issus du web : elle peut être distincte de la bibliographie ou en être une partie.
  ⇨ *Dans un travail de recherche d'informations, la bibliographie fait partie des documents écrits évalués : elle reflète la qualité du travail de recherche documentaire. Son évaluation prend en compte le respect des règles d'écriture ainsi que la diversité et la fiabilité des documents consultés (livres, périodiques, sites web, vidéos… etc.).*

Lexique

Adresse URL : en français, "adresse universelle". Une URL (Uniform Resource Locator) est l'adresse d'une ressource sur Internet. Son format est un standard universel qui a la structure suivante : http://www.exemple.fr/search/index.html

Auteur : créateur d'une œuvre, quelle que soit sa nature (textes, musiques, œuvres plastiques, œuvres numériques...), et qui reçoit à ce titre une protection juridique. Un auteur peut être une personne physique ou une collectivité.

Directeur de publication : personne juridiquement responsable d'une publication (périodique, site web).

Editeur : Personne ou collectivité responsable de la production et de la diffusion d'un document, quel que soit son support.

Source d'information : Origine d'une information ; personnes ou organisme qui sont à l'origine de l'information considérée. Elle permet d'identifier le type d'information produit (journalistique, scientifique, promotionnelle, etc.) et d'estimer sa validité.

Périodique : Publication en série dont la périodicité est régulière et inférieure à un an. Ce sont les revues, journaux, magazines…

Usuel : Ouvrage de référence mis à la libre disposition du public dans une bibliothèque : dictionnaire, encyclopédie, atlas le plus souvent.

Normes et règles d'écriture

■ **Article de Périodique :**

Nom, prénom de l'auteur. *Titre de l'article.* Titre du périodique et n°, date de parution, pages.

Exemple : Guichet, Apolline. *Patti Smith, dame de punk*. Phosphore 413, 11/2015, p. 22-23

■ **Livre :**

Nom, prénom de l'auteur. *Titre du livre*. Éditeur, date d'édition.

Exemple : Hoskins, Stephen. *Le guide de l'impression 3D*. Marabout, 2014.

■ **Article de dictionnaire ou d'encyclopédie**

Nom, prénom de l'auteur*. *Titre de l'encyclopédie*. Éditeur, date d'édition. *Titre de l'article*, page.

*S'il est mentionné.

Exemple : Breuil, Michel. *Dictionnaire des sciences de la vie et de la Terre*. Nathan, 2010. *Clonage*, p.114.

■ **Si c'est un article de WIKIPEDIA :**

Wikipédia, l'encyclopédie libre. Wikipedia.fr. *Titre de l'article*, date de dernière modification de l'article. Disponible sur : adresse URL, (consulté le : date de consultation).

Exemple : *Wikipédia, l'encyclopédie libre.* Wikipedia.fr. *Toxicomanie,* 19/09/2017. Disponible sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Toxicomanie (consulté le 18/10/2017)

■ **Site web complet**

Nom, prénom du directeur de publication. *Titre du site*. Editeur. Date de mise à jour ou de création si indiqué. Disponible sur : adresse URL (consulté le : date de consultation).

Exemple : Cases, Chantal. *Ined.fr.* Institut national d'études démographiques, 2015. Disponible sur : http://www.ined.fr/fr/ (consulté le 18/10/2017)

■ **Page de site web :**

Nom, prénom de l'auteur*. *Titre de la page web*. In : *Titre du site*. Editeur, date de mise à jour ou de création si indiqué. Disponible sur : adresse URL (consulté le : date de consultation).

*S'il est mentionné.

Exemple : Michaut, Jean-Pierre. *Pourquoi un avion vole-t-il ?* In : *Espace des sciences*, 2015. Disponible sur : http://www.espace-sciences.org/archives/science/14605-comment-ca-marche-8582.html (consulté le 18/10/2017)

■ **Vidéo en ligne**

Nom et prénom du réalisateur. *Titre de la vidéo*. Editeur, date de publication ou de mise en ligne. Disponible sur : adresse URL, (consulté le : date de consultation).

Exemple : Levasseur, Alex. Gingras, Guy. *Un cours de pilotage de drone à Québec*. Ici Québec, 10/08/2015. Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=C6u8j5w_GkA (consulté le 18/10/2017)

■ **Film (DVD)**

Nom et prénom du réalisateur. *Titre*. Editeur, année de production, durée de l'enregistrement.

Exemple : Audiard, Jacques. *De battre mon cœur s'est arrêté*. TF1 vidéo, 2005, 107 min.

■ **Image (photographie, dessin, peinture…)**

Nom, prénom de l'auteur. *Titre de l'œuvre*. Date. Technique, dimensions, lieu de conservation.

Exemple : Kahlo, Frida. *La colonne brisée*. 1944. Huile sur bois aggloméré, 40cm x 30,5cm, Musée Dolores Olmedo, Mexico, Mexique.

<u>Pour retrouver les informations d'un site web</u> :

Consulter les **mentions légales** : on y retrouve le directeur de publication et l'éditeur, ainsi que l'hébergeur du site.

Voir également la **page d'accueil du site** (remonter à la racine de l'URL) et les rubriques de présentation (*Qui sommes-nous, A propos de, Crédits, Notre projet*… etc.).